

Pourquoi Mobile.club a choisi de lever 7 millions d'euros en dette

La startup mobile.club, spécialisée dans la location de smartphones reconditionnés, annonce avoir réuni 7 millions d'euros auprès d'Eiffel Investment Group pour accélérer son développement en France et à l'international.

Temps de lecture : minute

2 novembre 2023

Créé en 2018, mobile.club promeut le passage de l'économie de l'achat à une économie plus durable de l'usage en proposant un modèle de location de smartphones reconditionnés. En janvier dernier, la startup annonçait avoir réuni 13 millions d'euros, dont 8 millions levés en equity auprès de 130 business angels et 5 millions d'euros en dette auprès d'Eiffel Investment Group. Aujourd'hui, elle annonce le financement en dette d'une nouvelle tranche de 7 millions d'euros, toujours avec Eiffel Investment Group.

« Souvent la dette est un complément des levées en equity. Chez nous, la dette est même plus importante que l'equity », souligne Damien Morin, CEO et cofondateur de mobile.club. « Nous faisons partie d'une classe de startups spécifiques. Le cœur de notre métier est une activité de financement. Nous achetons des téléphones reconditionnés autour de 800 euros et tous les mois, nous collectons en moyenne 30 euros auprès de nos clients. Plus nous acceptons de clients, plus nous devons acheter d'appareils et plus nos besoins de financements deviennent importants ».

Les fonds de dette, un financement idéal pour les activités de leasing

Un modèle qui ressemble à celui d'acteurs comme [Alma](#) qui propose le paiement en plusieurs fois garanti ou [Karmen](#), qui propose une solution de financement non dilutif pour les entreprises. « Ce ne serait pas sain de se financer uniquement avec des levées de fonds en equity pour financer la dette de nos clients », commente Damien Morin.

La startup qui a lancé son activité en 2018 grâce à un crédit fournisseur, s'est ensuite appuyée sur de la dette bancaire, de la dette auprès de Bpifrance et a bénéficié du prêt garanti par l'Etat (PGE). En 2021, mobile.club a également levé près de 9 millions d'euros en dette privée auprès d'une dizaine de business angels dont Alexandre Yazdi de Voodoo, Nicolas Julia de Sorare ou Antoine Martin de Zenly. Avec Eiffel Investment Group, mobile.club franchit une étape supplémentaire dans le financement par la dette.

« Les fonds de dette sont plus sophistiqués que les banques de détail et peuvent donc financer des montants beaucoup plus importants, notamment via de la dette structurée », avance Damien Morin. Cette opération a en effet été réalisée sous la forme d'une émission d'obligations seniors faite par une filiale nouvellement créée de mobile.club et souscrite par un fonds géré par Eiffel Investment Group.

Côté equity, le choix est aussi relativement original. Après avoir levé 3 millions en amorçage, mobile.club a levé 8 millions auprès de 130 business angels. Damien Morin, qui avait auparavant cofondé Save, a misé sur son ancrage dans l'écosystème et a fait le choix de ne pas avoir d'investisseur institutionnel.

Mobile.club vise 100% de croissance en 2023 et 70% en 2024

Cette levée devrait permettre à mobile.club de financer l'acquisition des appareils destinés à la location, de consolider sa présence sur le marché français, et de poursuivre son déploiement international. Après un lancement en Belgique en avril 2022, mobile.club envisage de se déployer en Espagne, au Portugal, en Allemagne et aux Pays-Bas en 2024.

La startup a clôturé l'année 2022 avec un chiffre d'affaires de près de 10 millions d'euros et prévoit d'atteindre la rentabilité avec une croissance prévisionnelle de 100% en 2023.

« Aujourd'hui, nous avons 30 000 clients. L'année prochaine, nous prévoyons d'en avoir 50 000 », partage Damien Morin.



À lire aussi

La dette, un moyen de financement en pleine croissance



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Manon Triniac